

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE****Séance du 30 novembre 2016**CP2016\_11\_35  
id. 2939

*L'an deux mille seize le trente novembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme SARDEING-RODRIGUEZ), M. MARDEGAN (pouvoir à M. ASTRUC)*

*Nombre de membres de la Commission Permanente : 19*

*Quorum : 10*

*Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

**FONDS DÉPARTEMENTAL DE PROMOTION**

Le Fonds Départemental de Promotion a pour objet de financer, pour tout ou partie, toute action émanant d'institutions départementales à vocation économique visant à la promotion extérieure du département, de ses institutions, de ses produits et de ses ressources.

**BENEFICIAIRES :**

- personnes morales de droit public,
- associations, coopératives,
- groupements d'intérêt économique,

- groupements d'intérêt public.

### **CRITERES D'ATTRIBUTION :**

A l'initiative du Conseil Départemental :

- 100 % maximum du coût H.T. des actions de promotion engagées.

Actions engagées par toute autre instance :

- 30 % du coût H.T. pour les collectivités et organismes assujettis à la TVA, dans la limite de 7 650 € par opération, et sous réserve d'une implication financière du requérant au moins équivalente à celle sollicitée auprès du Conseil Départemental ;

- 30 % du coût TTC pour les collectivités ou organismes non assujettis à la TVA, dans la limite de 7 650 € par opération, et sous réserve d'une implication financière du requérant au moins équivalente à celle sollicitée auprès du Conseil Départemental.

Actions de promotion touristique de la part des communes :

- intervention du Fonds Départemental de Promotion lorsque le Département est intervenu financièrement pour un projet d'équipement structurant (plan d'eau, camping, gîtes communaux, etc...) favorisant la création ou le développement de pôles touristiques ;

- dépense subventionnable plafonnée à 7 650 € pour ce type d'intervention c'est-à-dire une subvention départementale plafonnée à 2 295 € ;

- pour une même commune, une opération subventionnable tous les 3 ans.

En application de ces dispositions, le Comité du Fonds Départemental de Promotion s'est réuni le 25 octobre 2016 en vue d'examiner les dossiers de demande de subvention suivants.

### **1 – Association "Vis ta Lomagne" : organisation du 15ème marché de Noël 2016 – TOU00963**

L'Association Intercommunale "Vis ta Lomagne" organise chaque année un marché de Noël de plus en plus apprécié par les visiteurs et très demandé par les exposants. Elle est aussi la structure support qui permet d'animer l'Opération de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat (ORCA).

Cette manifestation se prépare activement. ~~L'objectif principal est de promouvoir le commerce et l'artisanat local, en mettant en valeur les produits du terroir.~~

En 2016, pour la 15ème édition, le marché de Noël aura lieu le dimanche 4 décembre à Beaumont-de-Lomagne.

### Coût de l'opération

Le coût prévisionnel de cette opération, pour l'année 2016, s'élève à 2 000 € dont **1 830 €** de dépenses éligibles, décomposés comme suit :

- Affiches, flyers	380 €
- Animations	1 450 €
	-----
	<b>1 830 €</b>
Dépenses non éligibles (repas animateurs et prestations chants)	170 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Emplacements (location)	1 200 €
- Autofinancement	251 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>549 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 €</b>

L'Association Intercommunale "Vis ta Lomagne" sollicite une aide départementale d'un montant de **549 €** pour l'organisation des vitrines de Noël 2016, correspondant à 30 % de la dépense éligible de 1 830 €.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à **l'Association Intercommunale "Vis ta Lomagne"** une aide départementale d'un montant de **549 €** pour l'organisation du marché de Noël 2016.

## 2 – Association "Vis ta Lomagne" : organisation de la Foire exposition "Lomagn'Expo 2016" – TOU00962

L'Association Intercommunale "Vis ta Lomagne" organise chaque année en parallèle du comice agricole, une foire exposition "Lomagn'Expo".

Cette manifestation, destinée à dynamiser le commerce local est une vitrine de l'offre commerciale, artisanale et agricole. Elle s'est déroulée à Beaumont-de-Lomagne, les 10 et 11 septembre 2016.

Depuis l'édition 2015, la manifestation a été réduite à 2 journées, et relocalisée en centre ville, Place Jean Moulin, ce qui a généré une nouvelle organisation avec proposition de nouvelles animations destinées à attirer le public.

### Coût de l'opération

Le coût prévisionnel de cette opération, pour l'année 2016, s'élève à 16 245 € dont **12 750 €** de dépenses éligibles, décomposés comme suit :

- Assurance	850 €
- Gardiennage	2 500 €
- Cadeaux	1 350 €
- Animation	4 200 €
- Sonorisation /animateur	2 150 €
- Publicité/publipostage	1 200 €
- divers	500 €
	-----
	<b>12 750 €</b>
- dépenses non éligibles (frais hôtels, repas...)	3 495 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>16 245 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Emplacements	3 745 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>3 000 €</b>
- Subvention Mairie	3 000 €
- Ventes buvette	6 500 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>16 245 €</b>

L'Association Intercommunale "Vis ta Lomagne" sollicite une aide départementale forfaitaire d'un montant de **3 000 €** pour l'organisation de la Foire exposition "Lomagn'Expo" 2016.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à **l'Association Intercommunale "Vis ta Lomagne"** une aide départementale d'un montant de **3 000 €** pour l'organisation de la Foire exposition "Lomagn'Expo" 2016.

### **3 – Association "L'Union Sucrée" : organisation du Salon du Chocolat 2016 – TOU00974**

L'Association l'Union Sucrée a organisé son 14ème salon du chocolat du 30 septembre au 2 octobre 2016 à Moissac.

Ce salon connaît un succès populaire et accueille chaque année, plus de 6 000 visiteurs. Lancé il y a 14 ans par l'association, ce rendez-vous prend de plus en plus de d'importance dans le calendrier des manifestations moissagaises.

Des ateliers culinaires gratuits sont organisés. L'artisanat local est également valorisé à l'occasion de cette manifestation. Le partenariat se développe chaque année avec les acteurs du tourisme, de la gastronomie et les retombées médiatiques sont en progression.

#### **Coût de l'opération**

Le coût de cette opération est estimée à **19 765 €** décomposés comme suit :

- affichage – imprimerie	7 820 €
- location Hall de Paris	850 €
- Fontaine + chocolats	1 050 €
- Animations/inauguration	5 100 €
- Assurance	145 €
- pub radio/presse	4 800 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>19 765 €</b>

## **Plan de financement**

Le plan de financement est le suivant :

- location stands	4 865 €
- entrées	7 350 €
- Mairie	2 000 €
- Banque populaire	1 000 €
- Socama	500 €
- Sponsors	1 050 €
- <b>Subvention du Conseil Départementale sollicitée</b>	<b>3 000 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>19 765 €</b>

L'Union Sucrée sollicite une aide départementale forfaitaire d'un montant de **3 000 €** pour l'organisation du salon du chocolat à Moissac qui a eu lieu du 30 septembre au 2 octobre 2016.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à **l'Association "L'Union Sucrée"**, une aide départementale d'un montant de **3 000 €** pour l'organisation du Salon du Chocolat 2016.

### **4 – Association "De Fermes, en Fêtes" : organisation de la Fête des Goûts et des Saveurs et de la Fête des Vendanges 2016 – TOU00966**

L'Association "De Fermes en Fêtes", composée de 50 adhérents, a pour vocation d'organiser, au sein d'exploitations du Tarn et Garonne, des manifestations valorisant les produits du terroir, les savoir-faire locaux et le tourisme.

Deux manifestations se sont déroulées en 2016 :

- La Fête du Goût et des Saveurs, à la Tome du Ramier, le 24 juillet 2016 : manifestation qui met en scène toutes les productions du Tarn-et-Garonne et des départements limitrophes. Cette journée festive, dédiée à un large public familial local et touristique, est ponctuée d'animations pour les enfants, de dégustations et de démonstrations de travaux à la ferme. Son caractère ludique et pédagogique place cet événement parmi les grands rendez-vous de l'été en Tarn et Garonne.

- La Fête des Vendanges à Albias, organisée le 4 septembre 2016, met en scène le moment des vendanges et rassemble des producteurs autour d'un marché gourmand.

Ces 2 manifestations proposent un partenariat aux ~~organismes de tourisme~~. L'Agence de Développement Touristique, l'Office de Tourisme de Montauban et le Pays Midi-Quercy participent régulièrement à ces journées, afin de proposer l'offre touristique départementale aux tarn-et-garonnais et aux touristes.

### Coût de l'opération

Le coût total de l'opération s'élève à **43 600 €** répartis comme suit

- frais d'organisation	18 300 €
- communication	12 900 €
- frais animations	9 200 €
- location	3 200 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>43 600 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement des actions de communication s'établit ainsi qu'il suit:

#### Promotion

- Autofinancement	32 100 €
- Commune de Montauban	5 000 €
- Subvention sollicitée Conseil Régional	1 500 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>5 000 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>43 600 €</b>

L'Association "De Fermes en Fêtes" sollicite une aide départementale forfaitaire d'un montant de **5 000 €** pour l'organisation de la "Fête du Goût et des Saveurs" et la "Fête des Vendanges" 2016.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à l'**Association "De Fermes en Fêtes"**, une aide départementale d'un montant de **5 000 €** pour l'organisation de la Fête des Goûts et des Saveurs et la Fête des Vendanges 2016.

### 5 – Association des Restaurateurs de Tarn-et-Garonne : organisation de la Fête de la Gastronomie à Moissac – TOU00955

L'Association "Les restaurateurs de Tarn-et-Garonne", composée de 15 adhérents, a pour vocation de fédérer des chefs du département, bénéficiant d'un label de qualité, afin de valoriser la gastronomie tarn-et-garonnaise.

A l'occasion de la Fête Nationale de la Gastronomie, organisée en France du 23 au 25 septembre 2016, l'Association des Restaurateurs a souhaité organiser pour la seconde fois, un événement visant à valoriser les productions et les savoir-faire locaux en matière de gastronomie et métiers de la restauration.

Cette "Grande Fête Populaire" est organisée en partenariat avec des filières départementales, telles que le Syndicat du Chasselas, la Fédération des Vins de Tarn et Garonne, avec le concours de producteurs qui fournissent les produits du terroir mis en scène par les chefs. Le Lycée Jean de Prades à Castelsarrasin a été également associé à l'organisation de la manifestation qui s'est déroulée dans la salle Confluences de Moissac.

Le concept était celui d'une soirée "dégustation" organisée autour de pôles, associant vigneron, cuisiniers et producteurs pour une mise en valeur de plats salés et sucrés, saveurs du Tarn-et-Garonne. L'objectif était d'attirer 500 visiteurs pour cette seconde édition, destinée à sensibiliser un public local et des clientèles touristiques, à notre richesse gastronomique.

Cette opération s'inscrit pleinement dans les orientations de cette fête nationale. A noter que lors du lancement de la Fête de la Gastronomie 2013, les restaurateurs étaient partenaires de l'opération organisée par le Conseil Départemental à l'Abbaye de Belleperche, et il convient de souligner leur implication directe sur les éditions de 2015 et 2016.

La Fête de la Gastronomie bénéficie d'une communication nationale, placée sous l'égide du Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'appui du service communication du Conseil Départemental, et de l'Agence de Développement Touristique est sollicité pour la promotion de l'événement. La qualité des outils de communication 2016 est à souligner.

### **Coût de l'opération**

Le coût total de l'opération s'élève à 16 000 €, dont **13 500 €** de dépenses éligibles, répartis comme suit :

- location de la salle	1 000 €
- communication	8 000 €
- frais animations	1 500 €
- divers achats	3 000 €
	-----
	<b>13 500 €</b>

- dépenses non éligibles (repas invités)

2 500 €

**TOTAL**

-----  
**16 000 €**

### **Plan de financement**

Le plan de financement des actions s'établit ainsi qu'il suit:

#### **Promotion**

- Autofinancement	7 450 €
- Commune de Moissac	1 000 €
- Crédit Agricole	3 500 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>4 050 €</b>

**TOTAL**

-----  
**16 000 €**

L'Association "Les Restaurateurs de Tarn et Garonne" sollicite une aide départementale d'un montant de 5 000 € ramenée à **4 050 €**, correspondant à 30 % de 13 500 € de dépenses éligibles pour l'organisation de la Fête de la Gastronomie 2016.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à **l'Association "Les Restaurateurs de Tarn-et-Garonne"**, une aide départementale d'un montant de **4 050 €** pour l'organisation de la Fête de la Gastronomie 2016.

### **6 – Pôle d'Equilibre Territorial Rural Pays Midi-Quercy : programme d'actions touristiques 2016 – TOU00977 (convention territoriale du PETR Midi-Quercy 2016)**

Le PETR Midi-Quercy met en œuvre un programme d'actions annuel lié à la promotion du territoire, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique qui fixe les orientations stratégiques en application du schéma de développement touristique du département, et dans le cadre plus récent du contrat de destination.

A ce titre, le Pays Midi-Quercy a engagé en 2016 des opérations :

- d'éditions de plaquettes touristiques destinées à l'accueil des touristes en séjours, et un livret de jeux pour les enfants. A noter que ces éditions utilisent un papier recyclé,

- d'animation d'un site internet en lien avec la base de données de l'ADT afin de promouvoir la destination "Gorges de l'Aveyron",

- de sensibilisation des acteurs et formation des offices de tourisme du territoire (en lien avec l'ADT et la Fédération Régionale des Offices de Tourisme).

Ce programme d'actions est conforme à la politique touristique départementale et le PETR Midi-Quercy qui intervient dans l'animation du contrat de destination complète par ses actions le programme proposé par l'ADT.

Dans le programme 2016, il est à noter une part prépondérante des éditions par rapport aux actions de promotion, et au web-marketing.

### Le coût de l'opération

Le coût du programme 2016 s'élève à **39 403 € TTC** et se décompose comme suit :

- Site internet	1 200 €
- Editions	38 203 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>39 403 €</b>

### Le plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Montant des fonds propres	12 610 €
- Subvention Leader	18 913 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>7 880 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>39 403 €</b>

Le PETR Pays Midi-Quercy sollicite une aide départementale d'un montant de **7 880 €** correspondant à 20 % du coût de l'opération au titre de l'année 2016.

Cette opération est inscrite dans le contrat Régional Unique, et bénéficie de financement LEADER.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder au **Pôle d'Equilibre Territorial Rural Pays Midi-Quercy**, une aide départementale d'un montant de **7 880 €** pour le programme d'actions 2016.

### 7 – Office de Tourisme de Saint-Nicolas de la Grave : édition de panneaux touristiques – TOU00956

L'Office de Tourisme de Saint Nicolas de la Grave est une association de loi 1901 et assure la mission de développement et de promotion du territoire de la Communauté de Communes de Serre Garonne Gimone.

En complément de ces missions, il gère également le Musée Lamothe Cadillac qui a accueilli près de 1 500 visiteurs à fin septembre 2016, en progression par rapport à 2015.

Le Musée fait partie du Club des Sites du Tarn-et-Garonne, animé par l'Agence de Développement Touristique, et mène à ce titre une démarche de qualification de l'accueil.

L'Office de Tourisme a ainsi engagé un programme de rénovation sur 3 ans et a engagé les travaux de modernisation de la muséographie.

### **Le coût de l'opération**

Le coût de l'opération s'élève à **3 007 €** pour l'impression des différents supports.

### **Le plan de financement**

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Montant des fonds propres	2 105 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>902 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>3 007 €</b>

L'Office de Tourisme de Saint Nicolas de la Grave sollicite une aide départementale d'un montant de **902 €**, correspondant à 30 % du coût de cette opération, pour l'impression de nouveaux panneaux pour le musée.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à **l'Office de Tourisme de Saint-Nicolas de la Grave**, une aide départementale d'un montant de **902 €** pour l'impression de nouveaux panneaux pour le musée.

## **8 – Office de Tourisme de Moissac : actions de promotion 2016 – TOU00982**

L'Office de Tourisme de Moissac s'est engagé dans le cadre du contrat "Grands Sites de Midi-Pyrénées" à développer des actions de qualification de l'accueil touristique sur le site, et à valoriser le site à travers des opérations de promotion et de communication avec l'Agence de Développement Touristique et le Comité Régional du Tourisme.

Un programme de promotion à travers des manifestations, des insertions publicitaires, du web-marketing a été engagé à hauteur de 15 570 €. Dans ce cadre, l'Office de Tourisme, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique a participé à des opérations de promotion sur des salons à Bordeaux et à Nantes.

L'Office de Tourisme a mis en place en 2016 des outils de communication dédiés à la médiation culturelle du site auprès du grand public, pour un montant de 9 830 €.

Par ailleurs, un programme d'animation du territoire a été déployé avec l'appui à la création et à la communication de 2 nouveaux événements :

- La Fête du Tarn destinée à mettre en valeur l'offre de loisirs nautiques,
- le Salon Attitudes Rando, valorisant l'offre d'itinérance douce.

Enfin, l'Office de Tourisme accompagne et anime le groupe "Qualité" dans le cadre de la démarche "Grands Sites".

### **Coût de l'opération**

Le coût total de ce programme s'élève à 32 963 € pour 2016, dont **25 643 €** de dépenses éligibles, répartis comme suit :

- Promotion de la destination	11 320 €
- Information, communication	9 830 €
- Animation du territoire	4 493 €

<b>TOTAL</b>	<b>25 643 €</b>
--------------	-----------------

- dépenses non éligibles (déplacements,repas,hébergement,temps de travail)	7 320 €
---	---------

<b>TOTAL</b>	<b>32 963 €</b>
--------------	-----------------

### **Plan de financement**

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	17 945 €
- Subvention sollicitée conseil Régional	9 889 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>5 129 €</b>

<b>TOTAL</b>	<b>32 963 €</b>
--------------	-----------------

L'Office de Tourisme de Moissac sollicite une aide à hauteur de 20 % du coût total du programme. Au vu de la dépense éligible d'un montant de 25 643 € HT, la subvention s'élève donc à **5 129 €**.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à **l'Office de Tourisme de Moissac**, une aide départementale d'un montant de **5 129 €** pour les actions de promotion 2016.

## 9- Association "l'Atelier" à Caylus : organisation du marché des potiers 2016 – TOU00958

L'Association "l'Atelier", créée en 2015 a repris les activités de l'ancienne association GA2C regroupant les commerçants et les artisans de Caylus, qui organisait chaque année le marché des potiers du 15 août.

Cette nouvelle structure, qui compte 39 membres, a permis de maintenir le projet associatif du marché annuel des potiers à Caylus.

La demande concerne l'organisation de la session 2016, manifestation qui a accueilli près de 5 000 visiteurs.

### Coût de l'opération

Le coût de cette opération s'est élevé à 12 175 €, dont **11 875 €** de dépenses éligibles décomposées comme suit :

- communication	9 885 €
- Animations	735 €
- Médias	300 €
- frais divers	955 €
	-----
	<b>11 875 €</b>
- dépenses non éligibles (repas)	300 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>12 175 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement est le suivant :

- Autofinancement	3 312 €
- Mairie de Caylus	4 500 €
- Sponsors (Crédit Agricole, casino)	800 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>3 563 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>12 175 €</b>

L'association "l'Atelier" sollicite une aide départementale d'un montant de **3 563 €** correspondant à 30 % de la dépense éligible de 11 875 € pour l'organisation du marché des Potiers à Caylus, le 15 août 2016.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à **l'Association "l'Atelier"**, une aide départementale d'un montant de **3 563 €** pour l'organisation du marché des potiers 2016.

**10 – Association "l'Atelier" à Caylus : organisation du marché médiéval 2016 – TOU00959**

L'Association "l'Atelier", créée en 2015 a repris les activités de l'ancienne association GA2C regroupant les commerçants et les artisans de Caylus, qui organisait chaque année le marché des potiers du 15 août.

Cette nouvelle structure (39 membres) a permis de maintenir le projet associatif, et a souhaité diversifier et enrichir son programme d'actions en organisant d'autres événements culturels.

La demande concerne la 1ère édition d'un marché médiéval à Caylus, qui s'est déroulé le samedi 9 juillet 2016. L'objectif de cette manifestation est de promouvoir le patrimoine et le savoir faire local en matière de production médiévale. Une quarantaine d'exposants, ainsi que des troubadours ont proposé un marché et des animations de 16 h à 23 h dans les rues de la ville.

Le public ciblé est touristique, et la date choisie a permis de lancer la saison estivale, avec une nouvelle animation.

**Coût de l'opération**

Le coût de cette opération s'est élevé à 8 500 €, dont **6 400 €** de dépenses éligibles décomposées comme suit :

- communication	2 300 €
- Animations	3 700 €
- Divers	400 €
	-----
	<b>6 400 €</b>

- dépenses non éligibles (repas)	2 100 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>8 500 €</b>

### **Plan de financement**

Le plan de financement est le suivant :

- Autofinancement	5 700 €
- Mairie de Caylus	1 200 €
- Crédit Agricole	400 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>1 200 €</b>
	-----
	<b>8 500 €</b>

L'association "l'Atelier" sollicite une aide départementale forfaitaire d'un montant de **1 200 €** pour l'organisation de la Fête Médiévale de Caylus.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à **l'Association "l'Atelier"**, une aide départementale d'un montant de **1 200 €** pour l'organisation de la Fête médiévale de Caylus.

### **11 – Association "Chemins Tranquilles" à Montgaillard : organisation du 10ème anniversaire du marché des potiers – TOU00957**

L'Association "Chemins Tranquilles" à Montgaillard organise depuis 2007 un marché des potiers au mois d'août. Cette manifestation a fêté cette année son 10<sup>ème</sup> anniversaire.

La commune de Montgaillard en Lomagne a une longue tradition de production de poteries, du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle. Des fouilles mettent progressivement à jour les vestiges de fours et fragments de poteries qui sont exposés dans le village.

A l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire, le 7 août 2016, l'association a conçu un programme d'animations plus important que lors des dernières éditions :

- défilé de voitures anciennes
- cours de poterie avec un animateur
- cours de généalogie

- animation musicale

L'association a également accentué la promotion en éditant un dépliant.

### **Coût de l'opération**

Le coût de cette opération s'est élevé à **2 515 €**.

### **Plan de financement**

Le plan de financement est le suivant :

- Autofinancement	1 160 €
- location de stands	600 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>755 €</b>
	-----
	<b>2 515 €</b>

L'Association "Cheminons Tranquilles" sollicite une aide départementale d'un montant de **755 €**, correspondant à 30 % du coût de l'opération, pour l'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition du marché des potiers de Montgaillard.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à **l'Association "Cheminons Tranquilles"**, une aide départementale d'un montant de **755 €** pour l'organisation de la 10ème édition du marché des potiers de Montgaillard.

## **12 – Fédération Départementale des Associations Commerciales de Tarn-et-Garonne : édition du dépliant des marchés d'été 2016 en Tarn-et-Garonne – TOU00976**

Pour la 23ème année consécutive, la Fédération Départementale des Associations Commerciales de Tarn-et-Garonne a décidé d'éditionner un dépliant présentant les marchés de Tarn-et-Garonne.

La Fédération a pour rôle de coordonner les actions et de réaliser des outils de communication pour 15 associations départementales représentant des commerçants et des artisans.

La FDAC édite chaque année le dépliant, visant à ~~promouvoir les marchés de~~ plein vent hebdomadaires et les marchés nocturnes auprès de la clientèle locale et touristique. Imprimé à 40 000 exemplaires, ce document est diffusé par les offices de tourisme, les hébergeurs, les mairies, et les commerçants.

Pour rappel, l'Agence de Développement Touristique avait proposé que ce document comporte une présentation des produits emblématiques du Tarn-et-Garonne, traduite en 3 langues, afin de relayer les efforts des prestataires touristiques en matière d'accueil des clientèles étrangères qui représentent 20 % du volume annuel des touristes. Cette demande a été prise en compte.

### Coût de l'opération

Le coût prévisionnel de cette opération, pour l'année 2016, s'est élevé à 5 600 € dont **3 600 €** de dépenses éligibles décomposés comme suit :

- Impression du dépliant	3 000 €
- Divers	600 €
	-----
	<b>3 600 €</b>
- Dépenses non éligibles (temps de travail des agents)	2 000 €
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>5 600 €</b>

### Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	2 600 €
- Chambre de Commerce et d'Industrie	1 500 €
- Autres	500 €
- <b>Subvention du Conseil Départemental sollicitée</b>	<b>1 000 €</b>
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>5 600 €</b>

La Fédération Départementale des Associations Commerciales de Tarn-et-Garonne sollicite une aide forfaitaire de **1 000 €** pour l'édition du dépliant des marchés d'été 2016.

Après examen du dossier, le comité propose d'accorder à **la Fédération Départementale des Associations Commerciales de Tarn-et-Garonne**, une aide départementale d'un montant de **1000 €** pour l'édition du dépliant des marchés d'été 2016.

Ces subventions seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental à l'article **657412**, sous-fonction **91** (PROM).

Autorisation d'Engagement 2016	49 142 €
Engagement aux précédentes Commissions	11 650 €
Engagement à la présente Commission	<b>36 028 €</b>
Restant disponible sur l'exercice 2016	1 464 €

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis du Comité du Fonds Départemental de Promotion réuni le 25 octobre 2016,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde, selon les modalités susvisées, les subventions départementales suivantes d'un montant global de 36 028 € :
  - 549 € à l'association « Vis ta lomagne » pour l'organisation du 15ème marché de Noël 2016 ;
  - 3 000 € à l'association « Vis ta lomagne » pour l'organisation de la Foire exposition « Lomagn'Expo 2016 » ;
  - 3 000 € à l'association « l'Union Sucrée » pour l'organisation du Salon du Chocolat 2016 à Moissac ;
  - 5 000 € à l'association « De Fermes, en Fêtes » pour l'organisation de la Fête des Goûts et des Saveurs et de la Fête des Vendanges 2016 ;
  - 4 050 € à l'association « Les Restaurateurs de Tarn-et-Garonne » pour l'organisation de la Fête de la Gastronomie 2016 à Moissac ;
  - 7 880 € au Pôle d'Equilibre Territorial Rural Pays Midi-Quercy pour le programme d'actions touristiques 2016 ;
  - 902 € à l'Office de Tourisme de Saint-Nicolas-de-la-Grave pour l'édition de panneaux touristiques (impression de nouveaux panneaux pour le musée) ;
  - 5 129 € à l'Office de Tourisme de Moissac pour des actions de promotion 2016 ;

- 3 563 € à l'association « l'Atelier » à Caylus pour l'organisation du marché des potiers 2016 ;
  - 1 200 € à l'association « l'Atelier » à Caylus pour l'organisation du marché médiéval 2016 ;
  - 755 € à l'association « Cheminons Tranquilles » à Montgaillard pour l'organisation du 10ème anniversaire du marché des potiers ;
  - 1 000 € à la Fédération Départementale des Associations Commerciales de Tarn-et-Garonne pour l'édition du dépliant des marchés d'été 2016 en Tarn-et-Garonne ;
- Précise que ces subventions seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 657412, sous-fonction 91 (PROM) du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC